

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 29 mars 2011 - PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Jean-François MUEL, maire de Ligny en Barrois,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Luc DEBOURDEAU, MEDEF,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- Mme Corinne FRANÇOIS, CDR 55,
- M. Jean-François TAMBOLONI, CEDRA,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- M. Michel BABEL, ASN,
- M. Jean-Paul BAILLET, ANDRA,
- M. Alain ROLLAND, ANDRA,
- Mlle Nicole FRANÇOIS, représentant Madame le Préfet de la Meuse,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,
- Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller général de la Meuse, président,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA.

Etaient excusés :

- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse,
- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller général de la Meuse,
- MM. Antoine ALLEMEERSCH et Christian DUBOIS, conseillers généraux de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Henri FRANÇOIS, maire de Saudron,
- M. Jean-François FONTAINE, maire de Gillaumé,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales.

Etait invité:

- M. Christophe PETITJEAN, commissaire aux comptes.

1) Approbation du PV du CA du 6 décembre 2010

Le projet de procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 décembre 2010 adressé aux membres ne comportant pas certaines modifications (apportées par l'ANDRA), un nouveau projet est présenté en séance. Mme FRANÇOIS indique par ailleurs qu'elle souhaite compléter le point consacré à la réversibilité. Pour ces raisons, le procès-verbal sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion.

M. FLEURY revient sur la réponse partielle de l'ANDRA à la demande du CLIS sur les acquisitions foncières. M. BAILLET précise que des éléments complémentaires ont été fournis dans un article paru dans l'Est Républicain : l'ANDRA a acquis 613 hectares de forêt pour 3,6 millions d'€ (soit 5 800 € par hectare en moyenne) pour de futurs échanges à l'amiable. De plus, la SAFER procède à des réserves foncières en vue d'une éventuelle affectation ultérieure à l'ANDRA (tout en laissant la possibilité d'exploiter ces terres agricoles). Si le projet ne devait pas se réaliser, les forêts seraient rétrocédées et les terres agricoles non affectées.

En réponse à M. CORRIER demandant les raisons de la hausse du prix des terres, M. BAILLET rappelle que les prix sont fixés par les vendeurs, la SAFER ou l'ONF achetant sous contrôle de France Domaine. De plus, le prix comprend l'indemnisation des exploitants et le coût d'aménagement.

Mme FRANÇOIS s'interroge sur l'information donnée aux exploitants agricoles et forestiers concernant les conséquences pour eux de l'implantation d'un centre de stockage. M. BAILLET prend en exemple le cas du Centre de stockage de l'Aube, dont la présence n'a pratiquement pas eu d'impact sur la valeur des terrains alentours, ou celui du Centre de stockage de la Manche, à proximité duquel le camembert produit a conservé son AOC. Mme FRANÇOIS remarque cependant que le site du Gard, pressenti pour l'implantation d'un laboratoire, a été abandonné suite à l'opposition des viticulteurs, qui craignaient les effets négatifs pour leur production. Ce sentiment ne peut qu'être renforcé par ce qui se passe actuellement au Japon.

A la demande de M. FLEURY, il est convenu que l'ANDRA fera parvenir au CLIS une réponse écrite au courrier du 10/12/10, reprenant toutes les informations disponibles relatives aux acquisitions foncières (à l'exception de l'identité des vendeurs).

2) Arrêtés des comptes 2010

M. OLLIVIER présente le rapport de gestion qui sera soumis aux membres du CLIS lors de la prochaine Assemblée Générale, le 18 avril à Ligny en Barrois. Les comptes font apparaître des charges de fonctionnement annuelles de 387 912 €, soit une augmentation de 23,67 % par rapport à 2009, due en partie aux dépenses « études et recherches » (mission IEER).

En réponse à M. CORRIER, M. PETITJEAN précise que la provision de 219 000 € correspond à la créance sur l'Etat (remboursement des frais engagés par le CLIS en 2007) à laquelle le CLIS n'a pas renoncé (son abandon nécessiterait une décision du CA). A la question de savoir s'il convient maintenir son inscription dans les comptes, M. FLEURY estime que le CLIS ne doit pas renoncer à des sommes qui lui sont dues, au moment où les départements exigent toujours plus de fonds d'accompagnement.

MM. COUDRY et DEBOURDEAU évoquant la possibilité de réclamer à l'Etat le remboursement, M. JAQUET indique qu'un recours, entraînant des frais d'avocat, est toujours possible (le CLIS dispose des justificatifs des sommes engagées), même si les chances d'aboutir favorablement sont minces.

M. FERNBACH rappelle que la dotation annuelle versée au CLIS n'est pas fixée par les textes. Il revient donc au CLIS d'élaborer un programme d'activités qui justifierait des moyens supplémentaires, la créance de 2007 pouvant être invoquée dans ce cadre (d'autant qu'elle correspond aux provisions faites à l'époque par le CLIS en vue d'évaluations et de contre-expertises). MM. CORRIER et FLEURY proposent que la créance soit maintenue en provision et soit redemandée en cas de besoin de financement complémentaire. Les membres du Conseil d'Administration approuvent cette proposition, et souhaitent que soit étudiée les modalités d'une action contre l'Etat.

En réponse à Mme FRANÇOIS, il est précisé que le CLIS comprend trois salariés, un à temps plein et deux à mi-temps (soit l'équivalent de 2,12 temps plein).

L'arrêté des comptes est approuvé et sera soumis à l'Assemblée Générale dans le cadre du rapport de gestion.

3) Programme d'activités et budget prévisionnel 2011

M. FERNBACH présente le projet de programme d'activités pour 2011 (AG, CA, réunions publiques dans les communes, travaux des commissions, visites, formations, Lettre du CLIS ...).

M. FLEURY propose d'ajouter les actions liées à la remise du rapport de l'IEER (communication, études complémentaires éventuelles), les réflexions relatives à la mise en place d'un état de référence sanitaire, ainsi qu'une visite au centre de stockage WIPP (Etats-Unis), seul stockage profond actuellement opérationnel. Mme FRANÇOIS, compte-tenu du coût de ce déplacement, et M. CORRIER suggèrent qu'avant de retenir cette proposition, les membres du CLIS qui ont visité le WIPP (MM. CANOVA, FERNBACH et FLEURY, dans le cadre de la mission de l'IEER) en fassent une présentation qui permettra de juger de l'intérêt d'un tel déplacement.

Concernant les formations, M. COUDRY souhaite une intervention sur la modélisation, ainsi qu'une synthèse du colloque de l'AEN sur la réversibilité qui s'est tenu à Reims en décembre 2010 (dont les actes seront diffusés en octobre 2011). Sur ce dernier point, M. BAILLET indique que l'ANDRA est en mesure de présenter sa propre synthèse de ce colloque.

M. MUEL propose d'organiser, dans le cadre d'une réunion de la commission « Environnement-santé » élargie, une visite des stations de mesures mises en place par l'ANDRA pour l'Observatoire Pérenne de l'Environnement.

En réponse à Mme FRANÇOIS, M. JAQUET rappelle que le rapport moral sera présenté par M. CANOVA lors de la prochaine AG. Concernant les réunions dans les communes, il précise que plusieurs membres du CLIS y participent, représentatifs des différentes opinions s'exprimant sur le projet de stockage, ce que le public présent (plus ou moins nombreux) relève comme un point positif. Suite à la remarque de M. CORRIER, il est confirmé que les communes concernées ne sont pas obligatoirement situées dans la zone de transposition.

M. OLLIVIER présente le projet de budget prévisionnel 2011 qui est établi en tenant compte du reliquat 2010 (d'où une affectation de provisions importantes sur la ligne « Etudes et recherches », ne correspondant pas à des actions identifiées). Le projet sera modifié avant l'AG pour tenir compte des propositions d'activités supplémentaires, et, à la demande de M. DESCHAMPS, pour mettre en avant la mission d'information du CLIS.

4) Avis du CLIS sur la poursuite des recherches dans le laboratoire

M. FERNBACH rappelle que la commission « Communication » a été chargée par le CA de rédiger un projet d'avis qui, suite aux observations recueillies, a été modifié avant d'être transmis aux membres du CA fin février. Mme FRANÇOIS et M. FLEURY ne sont pas d'accord avec le projet donnant un avis favorable à la poursuite des recherches et souhaitent que l'AG se prononce pour ou contre le renouvellement de l'autorisation d'exploiter le laboratoire.

Les membres du CA décident de procéder en deux temps lors de la prochaine AG: un vote pour ou contre la poursuite des recherches (en précisant « en vue du stockage géologique »), et en cas de vote favorable à la poursuite, un vote sur les recommandations du CLIS.

MM. MUEL et DESCHAMPS soulignent l'importance des recherches pour être en mesure de se forger une opinion, et considèrent que leur impact va au-delà du seul projet de stockage

5) Suites à donner au rapport de l'IEER

M. FERNBACH indique que le rapport (ainsi qu'une synthèse de 6 pages) a été mis en ligne sur le site internet du CLIS dès que possible, qu'il a été diffusé à différents organismes institutionnels (ASN, CNE, OPECST, CNDP...), et que la prochaine Lettre du CLIS lui sera totalement consacrée.

Pour M. FLEURY, il est nécessaire de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir aux actions à entreprendre pour valoriser le rapport de l'IEER (communication, expertises...). M. FERNBACH propose d'élargir la commission « Communication » à cet effet.

Concernant l'avis du CLIS sur la proposition de ZIRA, il est convenu de procéder de la même façon que pour l'avis sur la poursuite des recherches lors de la prochaine AG (vote pour ou contre la proposition, et en cas de vote favorable à la proposition, vote sur des recommandations tirées du rapport de l'IEER).

6) Organisation des relations entre le CLIS et l'ANDRA

M. FERNBACH fait part des difficultés d'échanges entre le CLIS et l'ANDRA et propose la création d'un comité de liaison comprenant des représentants des 4 commissions du CLIS et des représentants de l'ANDRA, avec des réunions mensuelles, ce qui permettrait de suivre au plus près l'avancée des travaux et d'obtenir plus rapidement les informations ou les documents.

M. FLEURY constate que les difficultés ne sont pas du fait du CLIS mais proviennent de l'absence de réponse ou de réponse tardive de l'ANDRA aux questions du CLIS. Il estime que ces échanges devraient avoir lieu lors des réunions de CA, et craint que ce comité ne s'y substitue progressivement. Pour MM. COUDRY et OLLIVIER, un tel comité serait au contraire un outil facilitant et accélérant les échanges, au service du CA et de l'AG.

M. BABEL signale l'expérience acquise par la CLI de Nogent-sur-Seine, qui a mis en place une cellule de veille composée de quelques membres dont la mission est de suivre l'actualité de la centrale. A cet effet, elle rencontre l'exploitant au moins une fois par mois et rend compte aux autres membres lors des assemblées générales. Cela permet un bon niveau d'information profitable à tous.

Sur proposition de M. FERNBACH, le CA approuve la création du comité de liaison par 10 voix pour, 2 abstentions et une voix contre. Les membres du CA seront contactés pour y participer, la présence d'un représentant de chaque commission étant souhaitable.

Par ailleurs, M. BAILLET annonce que le COESDIC (Comité d'expertise et de suivi de la démarche d'information et de consultation de l'ANDRA) se réunit les 31 mai et 1^{er} juin prochain et invite 2 à 4 membres du CA à participer à cette réunion.

7) Questions diverses

- M. JAQUET rappelle que l'IRSN pourrait être sollicité pour assurer certaines formations inscrites dans le programme d'activités (matériaux, réseau de surveillance...). Il est proposé de rencontrer des représentants de l'IRSN courant mai à Paris, afin d'envisager les modalités de cette collaboration. Mme FRANÇOIS s'interroge sur l'indépendance de l'IRSN et l'intérêt de cette démarche. Pour M. MUEL, tout apport de connaissance est souhaitable, que l'on fasse confiance ou non à tel ou tel organisme. Les membres du CA seront invités à participer à cette rencontre.
- L'Agence pour l'Energie Nucléaire organise cette année son forum en Suède, en mai. Il sera consacré à l'étude du processus de consultation, avec des rencontres avec des représentants des communes concernées, des visites de sites... M. FERNBACH constate qu'une délégation du CLIS s'est rendue en Suède l'année dernière et qu'il n'est sans doute pas indispensable de participer à ce forum. Cependant, l'ANDRA proposant d'inviter 3 membres du CLIS, il transmet l'invitation aux membres du CA.
- M. JAQUET indique que la visite d'une délégation japonaise est prévue à Bure le 3 mai. Si cette visite est confirmée, les membres du CA seront sollicités pour la rencontrer.
- En lien avec les événements au Japon, M. BABEL précise que l'IRSN publie en continu sur son site internet les résultats des mesures du réseau Téléray de surveillance de la radioactivité dans l'environnement, ce qui permet de suivre au jour le jour les répercussions de l'accident de la centrale de Fukushima. Il signale également le site www.mesure-radioactivité.fr créé conjointement par l'ASN et l'IRSN sur lequel on trouve des éléments d'information sur la radioactivité, ses modes de mesure, ainsi que tous les résultats des mesures effectuées en France par des laboratoires agréés (mesures faites par les exploitants autour des sites nucléaires, mesures faites par l'IRSN, mesures faites lors des inspections de l'ASN, mesures faites à la demande des CLI ou des associations). M. FLEURY conseille également le site de la CRIIRAD (www.criirad.org).

A Bure, le 6 juin 2011

Le Vice-Président du Comité,

Robert FERNBACH

enterly

6/6